



Aigondigné

Naturellement dynamique

Charte d'utilisation

TERRITOIRE
D'EXPRESSION



Un arrêté préfectoral du 13 novembre 2018 est venu entériner la volonté des Maires et de leurs conseils municipaux de regrouper les 4 entités villageoises de Mougou, Thorigné, Sainte Blandine et Aigonnay dans une Commune Nouvelle de près de 5000 âmes. Ainsi au 1^{er} janvier 2019 est née Aigondigné. Il convient de conférer à cette commune nouvelle, une identité au travers de laquelle chaque habitant pourra se reconnaître et qui permettra aussi de véhiculer son image auprès des ressortissants et instances extérieures.

C'est pourquoi, il a été décidé la création d'une charte graphique incluant un logo conférant à la Commune Nouvelle une personnalité et une identité fortes. Après appel à candidatures, il a été décidé de confier cette mission à l'Agence ARTEMIS COMMUNICATION de Niort. Le travail réalisé, dès janvier 2019, à travers des échanges interactifs et constructifs entre l'agence et les élus, a permis de réaliser une charte graphique, dont le contenu est présenté au travers des pages qui suivent.

Par délibération du Conseil Municipal d'Aigondigné, cette charte a été avalisée et officialisée comme étant le document de référence de l'identité visuelle de la Commune Nouvelle.

Il convient désormais de mettre ce document en application. Les déclinaisons de cette charte, qui s'appliquent aux différents supports écrits ou graphiques se rapportant à la Commune Nouvelle, s'imposent aux élus comme aux administratifs dans un souci de cohérence, d'harmonisation, de visibilité et de simplicité de l'image véhiculée.

Chacun, élu ou administratif, soucieux des intérêts de la commune et de son image de marque, veillera, en conséquence, à respecter les termes de la présente charte graphique.

A Aigondigné, le 10 avril 2019

Patricia Rouxel
Maire d'Aigondigné

I – PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

1/ LE LOGOTYPE _ USAGE DU BLOC MARQUE



Le logo doit être accompagné d'un blanc tournant ou une zone de protection (A) qui correspond à 2 fois la hauteur par la hauteur (x) du A d'Aigondigné.

I – PRÉSENTATION DES ÉLÉMENTS IDENTITAIRES

2/ LE LOGOTYPE _ LES COULEURS

CMJN (PRINT)



C90 M7 J25 N0	C84 M66 J27 N61	C67 M24 J15 N0	C0 M0 J0 N100
------------------------	--------------------------	-------------------------	------------------------



PANTONE® (PRINT)



299 C	376 C	145 C	BLACK C
-------	-------	-------	---------

RVB (WEB)



R26 V152 B159	R163 V185 B9	R224 V112 B0	R0 V0 B0
---------------------	--------------------	--------------------	----------------

HEX (WEB) LOGICIEL



#0A989F	#A3B909	#E07000	#000000
---------	---------	---------	---------

RAL (ENSEIGNE/AMÉNAGEMENT)



5018	1016	2000	1002
------	------	------	------

II – USAGES ET INTERDITS

> ALTERNATIVES AUTORISÉES



CMJN / RVB / RAL



UNE SEULE COULEUR



SUPPRESSION BASELINE
RÉSERVÉE AU TAMPON



EN RÉSERVE SUR FOND UNI

> LES INTERDITS



NE PAS CHANGER LES COULEURS ORIGINELLES



NE PAS DÉFORMER LE LOGO



NE PAS POSITIONNER LE LOGO SUR UN FOND PERTURBÉ

III – LES TYPOGRAPHIES

POUR LES PRESTATAIRES

ITC AVANT GARDE GOTHIC

> BOOK

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
àáéèêîôûùœæç ÀÂÉÈÊÎÔÛÙŒÆÇ
1234567890

> MEDIUM

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
àáéèêîôûùœæç ÀÂÉÈÊÎÔÛÙŒÆÇ
1234567890

> DEMI

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
àáéèêîôûùœæç ÀÂÉÈÊÎÔÛÙŒÆÇ
1234567890

> BOLD

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
àáéèêîôûùœæç ÀÂÉÈÊÎÔÛÙŒÆÇ
1234567890

ALTERNATIVE BUREAUTIQUE

AVENIR

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
àáéèêîôûùœæç ÀÂÉÈÊÎÔÛÙŒÆÇ
1234567890

IV – LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

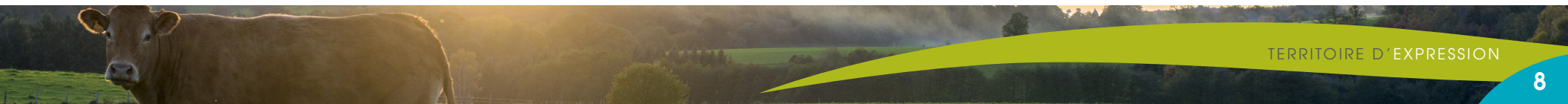
1A/ OFF LINE _ AFFICHE (EX : FORMAT A3) / principe graphique



Tête fixe. 1/5^{ème} de la hauteur A
Logo 1/3^{ème} de la largeur B

Contenu variable

Pied de page fixe partenaires 1/10^{ème} de la hauteur A



1B/ OFF LINE _ JOURNAL MUNICIPAL / principe graphique

La conception du journal municipal se fait en interne avec un logiciel de bureautique non professionnel. La mise en page se veut sobre pour être abordable par chaque utilisateur sans surenchère graphique et une lisibilité optimisée.

Edito fixe

COMME UNE NOUVELLE...

Agondigné
Néanmoins toujours

Le mot du maire

Expliquer ce qui change pour notre commune, ainsi que pour la nouvelle communauté de communes et faire le point avec vous sur de nombreux sujets de proximité sont les objectifs de notre troisième réunion publique mercredi 11 octobre prochain à l'espace Marcel Morsau à Thorigné. Comme je l'ai déjà exprimé, 2017 est bien une année charnière pour la construction de l'organisation territoriale de nos collectivités. La comparaison avec la construction d'une maison me semble adaptée pour faire comprendre la situation dans une période où la réduction des aides de l'Etat s'accroît et où le ressource supplémentaire potentielle repose essentiellement sur l'augmentation de la fiscalité locale. C'est une lapissade de dire qu'il est plus facile de bâtir un projet lorsque nous avons les moyens de nos ambitions. Ce qui est le cas pour les fondations de notre commune nouvelle, contrairement à celui de la nouvelle intercommunalité où les avis divergent pour les dimensions de base.

Pour la commune de Mougon-Thorigné, le travail des élus se poursuit dans un cadre budgétaire sain et maîtrisé. Les projets 2018 se préparent sereinement. Les liens historiques et les réalisations entre nos deux anciennes communes contribuent largement à la qualité des fondations. En ce début d'octobre, nous avons aussi le plaisir de voir se renforcer notre organisation territoriale avec l'arrivée d'un nouveau responsable des services, après le départ de la secrétaire générale de Thorigné en novembre 2016 et celui de la secrétaire générale de Mougon en septembre dernier.

Les liens entre les habitants se consolident naturellement dans l'organisation des manifestations locales comme, par exemple, le 14 juillet, la Dipolaise, le marché nocturne de l'association des artisans, commerçants, libraires, agriculteurs de Mougon-Thorigné ou encore "Balade dans le pollicier" inscrit dans le cadre d'un travail collaboratif des bibliothèques. Pour la conserver, l'ima g e d e l a construction d'une maison, je dirais que s'opposent les élus qui veulent construire de suite une très grande structure pour exercer davantage de responsabilités à l'échelle communautaire à ceux qui souhaitent bâtir par étapes pour tenir compte des moyens financiers actuels de la communauté dans un contexte national de réduction de la dépense publique. Est-il utile de préciser encore que la variable d'ajustement pour satisfaire de très fortes ambitions reste

AVRIL 2019 - N°1
Journal d'information de la Commune Nouvelle

Le mot du maire

Expliquer ce qui change pour notre commune, ainsi que pour la nouvelle communauté de communes et faire le point avec vous sur de nombreux sujets de proximité sont les objectifs de notre troisième réunion publique mercredi 11 octobre prochain à l'espace Marcel Morsau à Thorigné. Comme je l'ai déjà exprimé, 2017 est bien une année charnière pour la construction de l'organisation territoriale de nos collectivités. La comparaison avec la construction d'une maison me semble adaptée pour faire comprendre la situation dans une période où la réduction des aides de l'Etat s'accroît et où le ressource supplémentaire potentielle repose essentiellement sur l'augmentation de la fiscalité locale. C'est une lapissade de dire qu'il est plus facile de bâtir un projet lorsque nous avons les moyens de nos ambitions. Ce qui est le cas pour les fondations de notre commune nouvelle, contrairement à celui de la nouvelle intercommunalité où les avis divergent pour les dimensions de base.

Pour la commune de Mougon-Thorigné, le travail des élus se poursuit dans un cadre budgétaire sain et maîtrisé. Les projets 2018 se préparent sereinement. Les liens historiques et les réalisations entre nos deux anciennes communes contribuent largement à la qualité des fondations. En ce début d'octobre, nous avons aussi le plaisir de voir se renforcer notre organisation territoriale avec l'arrivée d'un nouveau responsable des services, après le départ de la secrétaire générale de Thorigné en novembre 2016 et celui de la secrétaire générale de Mougon en septembre dernier.

Les liens entre les habitants se consolident naturellement dans l'organisation des manifestations locales comme, par exemple, le 14 juillet, la Dipolaise, le marché nocturne de l'association des artisans, commerçants, libraires, agriculteurs de Mougon-Thorigné ou encore "Balade dans le pollicier" inscrit dans le cadre d'un travail collaboratif des bibliothèques. Pour la conserver, l'ima g e d e l a construction d'une maison, je dirais que s'opposent les élus qui veulent construire de suite une très grande structure pour exercer davantage de responsabilités à l'échelle communautaire à ceux qui souhaitent bâtir par étapes pour tenir compte des moyens financiers actuels de la communauté dans un contexte national de réduction de la dépense publique. Est-il utile de préciser encore que la variable d'ajustement pour satisfaire de très fortes ambitions reste

Tête fixe

DOUBLE PAGE INTÉRIEURE

DOUBLE PAGE «DOSSIER»

COUVERTURE

L'ACTION DES ÉLUS MUNICIPAUX

Les élus sur le terrain

L'arrivée de la nuit du 14 juillet commença de Thorigné à être célébrée le samedi 15 septembre avec 1000 invités au salon nocturne de la mairie de Thorigné. Une soirée organisée par le conseil municipal de Thorigné pour célébrer le centenaire de la naissance de la commune nouvelle. Les élus ont été accompagnés par le maire et le premier adjoint. Une soirée organisée par le conseil municipal de Thorigné pour célébrer le centenaire de la naissance de la commune nouvelle. Les élus ont été accompagnés par le maire et le premier adjoint.

Comémoration du 14 octobre à Triou

Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné. Le maire de Triou, Monsieur GALLARD, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné. Le maire de Triou, Monsieur GALLARD, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné.

Un nouveau directeur général des services pour la commune

Le conseil municipal de Mougon-Thorigné a élu Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, à la commune de Mougon-Thorigné. Le conseil municipal de Mougon-Thorigné a élu Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, à la commune de Mougon-Thorigné.

Les élus sur le terrain

L'arrivée de la nuit du 14 juillet commença de Thorigné à être célébrée le samedi 15 septembre avec 1000 invités au salon nocturne de la mairie de Thorigné. Une soirée organisée par le conseil municipal de Thorigné pour célébrer le centenaire de la naissance de la commune nouvelle. Les élus ont été accompagnés par le maire et le premier adjoint.

Comémoration du 14 octobre à Triou

Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné. Le maire de Triou, Monsieur GALLARD, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné.

Un nouveau directeur général des services pour la commune

Le conseil municipal de Mougon-Thorigné a élu Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, à la commune de Mougon-Thorigné. Le conseil municipal de Mougon-Thorigné a élu Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, à la commune de Mougon-Thorigné.

Les élus sur le terrain

L'arrivée de la nuit du 14 juillet commença de Thorigné à être célébrée le samedi 15 septembre avec 1000 invités au salon nocturne de la mairie de Thorigné. Une soirée organisée par le conseil municipal de Thorigné pour célébrer le centenaire de la naissance de la commune nouvelle. Les élus ont été accompagnés par le maire et le premier adjoint.

Comémoration du 14 octobre à Triou

Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné. Le maire de Triou, Monsieur GALLARD, a été invité à la commune de Mougon-Thorigné.

Un nouveau directeur général des services pour la commune

Le conseil municipal de Mougon-Thorigné a élu Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, à la commune de Mougon-Thorigné. Le conseil municipal de Mougon-Thorigné a élu Monsieur Claude FERRE, Président du Comité de Souvenir Français de Triou, à la commune de Mougon-Thorigné.

IV DE COUVERTURE

LES APE ASSURENT L'ANIMATION

APE de Mougon

Les APE de Mougon ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon. Les APE de Mougon ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon.

APE du BRH Thorigné/Sainte Blanche

Les APE du BRH Thorigné/Sainte Blanche ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon. Les APE du BRH Thorigné/Sainte Blanche ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon.

Les DOSSIER vitent les épreuves

Les DOSSIER vitent les épreuves ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon. Les DOSSIER vitent les épreuves ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon.

Les DOSSIER vitent les épreuves

Les DOSSIER vitent les épreuves ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon. Les DOSSIER vitent les épreuves ont organisé une soirée le samedi 10 septembre 2017 au stade de la commune de Mougon.

IV – LES SUPPORTS DE COMMUNICATION

1B/ OFF LINE _ PAPETERIE / principe graphique

En-tête avec bloc marque en fixe

Variation du contenu selon la thématique

Pied de page fixe

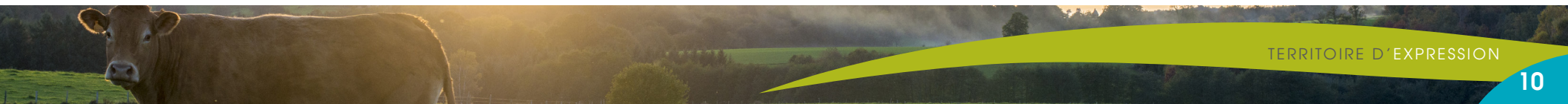
Commune d'Aigondigné • Place de la Mairie • Mougou • 79370 AIGONDIGNÉ • Tél : 05 49 05 90 19 • mairie@aigondigne.fr

Commune d'**AIGONDIGNÉ**
Place de la Mairie, Mougou
79370 Aigondigné
Tél : 05 49 05 90 19

mairie@aigondigne.fr www.aigondigne.fr

CARTE DE VISITE GÉNÉRIQUE

PAPIER À LETTRE



2/ ON LINE _ SIGNATURE MAIL / principe d'utilisation

La signature n'est pas nominative mais générique pour éviter les changements selon les mouvements RH. Les mentions légales font partie intégrante de la signature.

Vous trouverez ci-contre la procédure indicative à l'appui de la signature numérisée à intégrer aux différents courriels.

Signature générique



Présence automatique



Zone de personnalisation

Option 1 / Avec Outlook

Créez des signatures personnalisées à ajouter automatiquement à vos courriers. Les signatures électroniques peuvent comporter du texte, des images, votre carte de visite électronique, un logo ou encore votre signature manuscrite.

> Créer une signature électronique

1. Sélectionnez **Nouveau message**.
2. Sélectionnez **Signature > Signatures**.
3. Sélectionnez **Nouveau**, tapez un nom pour la signature, puis sélectionnez **OK**.
4. Sous **Modifier la signature**, insérez votre **image de signature électronique**.
5. Cliquez sur **OK** et fermez le message.
6. Sélectionnez **Nouveau message** pour afficher la signature que vous avez créée.

Option 2 / Avec Gmail

Créez des signatures personnalisées à ajouter automatiquement à vos courriers. Les signatures électroniques peuvent comporter du texte, des images, votre carte de visite électronique, un logo ou encore votre signature manuscrite.

A) Ajouter ou modifier une signature

Votre signature peut contenir jusqu'à 10 000 caractères.

1. Ouvrez Gmail.
2. En haut à droite, cliquez sur **Paramètres > Paramètres**.
3. Dans la section **Signature**, ajoutez le texte voulu dans le champ correspondant. Si vous le souhaitez, vous pouvez mettre en forme votre message en y ajoutant une image ou en changeant le style du texte.
4. Au bas de la page, cliquez sur **Enregistrer les modifications**.

B) Ajouter une signature si vous utilisez la fonctionnalité «Envoyer des e-mails en tant que»

Si vous utilisez l'option «**Envoyer des e-mails en tant que**» pour envoyer des messages à partir d'autres adresses enregistrées dans votre compte, vous pouvez ajouter une signature distincte pour chacune de ces adresses. Pour sélectionner une adresse, utilisez le menu déroulant situé au-dessus du champ de saisie de la signature, sur la page des paramètres.

Si vous ne voyez pas le menu déroulant :

1. Ouvrez la page des paramètres **Comptes et importation**.
2. Vérifiez que vos adresses apparaissent bien dans la section «**Envoyer des e-mails en tant que**».

CONTACT :

COMMUNE D'AIGONDIGNÉ

Place de la Mairie
Mougon
79370 AIGONDIGNÉ

Tél : **05 49 05 90 19**



mairie@aigondigne.fr



www.aigondigne.fr

